

Conditions générales et informations pratiques



Conditions générales de ventes et inscription :

Avant de valider une inscription, une pré-inscription est nécessaire selon les modalités détaillées sur le site internet de la Ferme de Froidefontaine : <http://www.froidefontaine.be/formations>

Avant d'effectuer le paiement de l'acompte ou de la totalité des frais de la formation, la Ferme de Froidefontaine vous tiendra informé des disponibilités à l'adresse email renseignée pour la formation de votre choix.

L'enregistrement des pré-inscriptions se fait par ordre de réception des demandes d'inscriptions. Vous disposez de 10 jours ouvrables pour valider cette pré-inscription en versant un acompte de 50% du montant de la formation. Le versement de l'acompte implique l'adhésion aux présentes conditions générales ainsi qu'au règlement intérieur de la ferme.

Remarque : les inscriptions sont validées dans l'ordre d'arrivée des règlements d'acompte.

La Ferme de Froidefontaine se réserve le droit d'annuler l'inscription en cas de non paiement de l'acompte endéans les 10 jours ouvrables suivant la date de confirmation de votre inscription.

Le solde restant doit être versé au plus tard 15 jours francs avant le début de la formation. Le non-versement du solde dans ces délais sera considéré comme une annulation. Si l'inscription a lieu moins de 15 jours francs avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscription est à régler directement.

Initialement, l'inscription n'engage que le participant. Cependant, dès lors que l'organisateur a reçu les frais d'inscription sur son compte bancaire, en tout ou en partie (acompte), la participation engage également l'organisateur, dans le respect des présentes conditions générales.

Inscriptions professionnelles : Merci de nous signaler lors de votre pré-inscription si vous désirez que votre employeur ou organisme de formation professionnel prenne en charge votre formation. Nous réaliserons votre devis personnalisé.

Paiement : L'acompte et le solde sont à libeller à l'ordre de Fermes pleines de vies asbl

IBAN BE94 0018 06781614 **BIC** GEBABEBB

adresse : Froidefontaine 1, 5370 Havelange

communication : nom et prénom + « acompte » et/ou « solde » + nom formation

Les prix communiqués sont TVA comprise.

Annulation : Le participant peut annuler son inscription sans se justifier dans les 10 jours ouvrables à partir de la demande d'inscription. Pour toute inscription ayant lieu dans un délai inférieur à 10 jours ouvrables avant le début de la formation, l'annulation n'est pas possible.

Toute annulation d'inscription à une formation d'une journée ou à un cycle de formation (plusieurs journées), organisé par la Ferme de Froidefontaine plus de 10 jours après la confirmation d'inscription et jusqu'à 15 jours francs précédant le début de la formation, implique un non remboursement de 50% du montant de l'acompte en tant qu'arrhes pour couvrir les frais administratifs.

Exception : ce prélèvement ne s'applique pas si le participant fait la demande de s'inscrire à une autre formation d'un montant équivalent, organisée par la Ferme de Froidefontaine endéans les 6 mois.

Pour toute annulation ayant lieu endéans les 15 jours francs précédant le début de la formation, la totalité du montant de l'acompte sera prélevé par l'organisateur.

Aucun remboursement du total des frais d'inscription ne sera dû si le participant décide d'écourter sa formation.

En cas d'annulation par l'organisateur, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant, les acomptes ou soldes seront intégralement remboursés, sans donner droit à une indemnisation supplémentaire.

Repas : Pour chaque formation, il sera précisé si les frais relatifs au repas (lunch) sont inclus dans les coûts de la formation ou non. Dans le cas où le repas ne serait pas inclus, nous proposons une option de repas bio, provenant dans la mesure du possible de produits locaux. Ces frais seront à régler également par virement bancaire au plus tard 5 jours ouvrables avant le début de la formation ou en espèce le jour même.

Eau, thé et café seront à votre disposition pendant les temps de pause. Nous ne prévoyons cependant pas de collation entre les repas. Soyez prévoyant si vous souhaitez grignoter !

Horaires : L'horaire type d'une journée de formation est de 9h à 17h. Une pause d'une heure est prévue pour le repas. Néanmoins, l'horaire peut varier d'une formation à une autre. Une journée type comporte deux pauses de 15 minutes (hors repas).

Services : Une participation active est demandée aux participants pour aider à débarrasser et ranger après les temps de repas et pauses café. Merci d'avance pour votre compréhension.

Règlement Intérieur



En vue d'assurer le bon déroulement des journées de formation, le respect des règles suivantes est essentiel.

Respect du lieu et des participants : merci de veiller à respecter la quiétude et la beauté des lieux en évitant tout type de pollution matérielle (mégots, déchets...), et sonore (cri, usage exagéré du téléphone...).

Il est interdit de fumer dans les bâtiments et il est demandé aux fumeurs d'être attentifs aux autres en fumant à l'écart dans la mesure du possible.

Merci de respecter les horaires pour ne pas perturber la formation. L'abus d'alcool ou l'usage de stupéfiants n'est pas toléré.

Comportement : les organisateurs se réservent le droit de renvoyer un participant en cas de problèmes sérieux entravant le bon déroulement de la formation. Les frais de formations seront alors remboursés au prorata des jours de formations non effectués sans indemnités complémentaires.

Sécurité : d'une manière générale, chaque participants s'engage à réaliser les activités propres à la formation dans le respect de sa sécurité et de celle des autres participants et du/des formateur(s) tout en appliquant leurs consignes de sécurité.

La Ferme de Froidefontaine a vocation à développer des activités artisanales et agricoles ce qui engendre la présence de matériel et équipement professionnel et d'animaux. De plus certains bâtiments ne sont pas sécurisés. Pour ces raisons, chaque participant se doit de respecter les règles suivantes :

- Ne pas monter sur les engins agricoles et les outils de production (sauf si le formateur l'autorise pour une raison particulière).
- Faire preuve de bon sens en présence d'animaux. Les enfants doivent être accompagnés pour les approcher.
- Faire attention aux points d'eau (étangs, marres, ruisseaux) surtout si vous êtes en présence d'enfants.
- Ne faire en aucun cas du feu aux abords des bâtiments, du foin, de la paille, du bois etc.
- Etre très prudent en utilisant les différents outils nécessaires aux formations pratiques, en particulier s'il s'agit d'outils tranchants (scie, couteau, hache...) et respecter scrupuleusement les consignes d'usage données par le(s) formateur(s).

Données personnelles : Nous ne gardons en aucun cas les numéros de comptes bancaires dans notre base de données. Vos coordonnées sont collectées pour des raisons d'organisation interne et ne seront pas communiquées à des tierces personnes à l'exception de l'organisation de co-voiturage ou d'informations

pratiques concernant la formation. Nous respectons la loi en vigueur concernant la protection des données et le respect de la vie privée.

Assurance et responsabilité : Les mineurs sont sous entière responsabilité de leurs parents. La Ferme de Froidefontaine décline donc toute responsabilité à leur égard.

Chaque participant est appelé à vérifier que son assurance responsabilité civile/familiale couvre bien les activités pratiquées durant la formation. En cas de dommage corporel (non causé par un tiers) survenant durant la formation, y compris lors des activités pratiques proposées dans le cadre de la formation, c'est l'assurance individuelle accident du participant qui le couvre. Il existe d'autres types d'assurance auxquelles le participant peut souscrire s'il le souhaite en complément.

La Ferme de Froidefontaine déclare avoir souscrit une assurance R.C. via son asbl *Fermes Pleines de Vies* afin de couvrir les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel garanti, causé à autrui.

Santé : Aucun certificat n'est demandé aux participants pour suivre nos formations car celles-ci sont adaptées à toute personne bien portante. Chaque participant doit juger avant de s'inscrire s'il est apte à suivre la formation à laquelle il souhaite assister. L'inscription sous-entend aucune contre indication médicale. Merci de signaler aux organisateurs d'éventuelles allergies alimentaires ou autres problèmes médicaux.

Droit à l'image : dans le cadre des formations organisées par la Ferme de Froidefontaine, les organisateurs sont susceptibles de prendre des photos ou vidéos pour assurer la communication des formations futures ou illustrer une publications (newsletters, rapport annuel...). Si un participant ne souhaite en aucun cas figurer sur ces supports visuels, il lui revient le droit d'en avertir les organisateurs.

Les participants peuvent réaliser leurs propres photos ou vidéos à des fins privées et dans le respect des autres participants. Il est toujours plus sympathique de demander l'accord à une personne avant de la photographier.

Confidentialité : si le participant reçoit un support de cours provenant de la Ferme de Froidefontaine, il est prié d'en faire un usage personnel et de ne pas le divulguer sauf si l'auteur l'autorise.

Contenus : les contenus annoncés sur le site internet de la Ferme de Froidefontaine sont susceptibles d'être adaptés en cours de route en fonction de la saison, de la météo, des disponibilités des intervenants... Ils constituent donc une base indicative.